

PHASE 3 du Déconfinement



L'équipe de Direction du collège passera dans les classes, le lundi 22 juin, pour expliquer le nouveau protocole sanitaire aux élèves. Mme Marchal, notre CPE sera présente pour accompagner les élèves et M. Margé, l'infirmier scolaire, passera dans toutes les classes pour faire une formation sur les gestes barrières et expliquer le protocole infirmier.

Le déconfinement s'étend à **partir du 22 juin** avec la présence obligatoire des élèves.

Le protocole sanitaire du 16 juin 2020 impose les modalités de cette nouvelle étape.

Voici quel sera le déroulement des deux prochaines semaines :

Du lundi 22/06/2020 au jeudi 02/07/2020, tous les élèves reviennent au collège, L'emploi du temps sera disponible le vendredi 19/06/2020 à partir de 17 h 30. Vendredi 26 juin et vendredi 03 juillet seront réservés aux équipes du collège pour constituer les classes et se réunir pour préparer la rentrée 2020.

Il est important de comprendre que nous avons des personnels absents pour raisons médicales. De ce fait, les emplois du temps modifiés tiennent compte de ce paramètre.

Evolution des quelques points sanitaires. Source : protocole du 16 juin

Conformément aux protocoles sanitaires, nous allons accompagner **la phase 3 du déconfinement** mis en place par le Président de la République.

*Les nouvelles règles de distanciation physique La règle de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs. Dans les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre **lorsqu'elle est matériellement possible**, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc une possibilité encouragée.*

1. Une salle de cours sera affectée pour chaque classe. Cette mesure a pour conséquence de ne pas pouvoir assurer tous les cours où des élèves de plusieurs classes sont réunis. Ex : les regroupements en langues, en latin, en euro.....
2. Les élèves doivent être séparés d'au moins 1 mètre en latéral. Nous avons préparé les salles afin de garantir cette distanciation physique. *Sauf « Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe ».*

3. Port du masque :

Pour les personnels : *Le port d'un masque est obligatoire en collège pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.*

Pour les élèves : *Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :*

• *Pour les collégiens, le port du masque est obligatoire lors de leurs déplacements. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque collège en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.*

Un kit avec 4 masques lavables sera donné aux élèves qui feront leur reprise le lundi 22 juin 2020. Ils seront responsables avec leurs parents du lavage des masques et s'organiseront pour avoir toujours avec eux deux masques propres par jour. (Ou un seul le mercredi).

4. La cour de récréation est à disposition de l'ensemble des élèves. Nous avons 2500 m² de cour de récréation, cela permet, avec l'accompagnement de la vie scolaire, de respecter les distances entre les élèves de 1 mètre. **Le rangement des élèves se fera dans la cour avec un marquage au sol dédié. Les professeurs iront chercher les élèves.**

Les récréations sont organisées par classe^S, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrière.

5. L'entrée du collège de Kerzouar se fera par deux accès distincts : (Voir plan)

Les élèves de 6/5ème rentreront par le portail situé face à l'entrée principale du collège : rue de Kerzouar. Les surveillants accompagneront les élèves transportés en car vers cet accès.

Les élèves de 4/3ème rentreront par le petit portail de la salle de sport.

6. Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. L'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

O à l'arrivée dans l'établissement ;

O avant et après chaque repas ;

O avant et après les récréations ;

*O après être allé aux toilettes ; **Pas plus de 3 élèves dans les toilettes. La vie scolaire est chargée de cette mission.***

O le soir avant de rentrer chez soi.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Les élèves étant allergiques au gel hydro alcoolique iront se laver les mains aux sanitaires.

8. Un protocole sanitaire EPS est mis en place, nous continuons à avoir accès aux salles communales à partir du lundi 22 juin. Les professeurs d'EPS s'engagent à utiliser du matériel désinfecté (y compris ballons, raquettes etc.). Les vestiaires sont toujours interdits, nous demandons aux élèves de venir avec une tenue adaptée à la pratique de l'EPS

*Dans les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe et gymnase), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe, **y compris pour les activités sportives.***

9. L'accès à l'établissement est ouvert aux représentants légaux à partir du moment où ils portent un masque et respectent les gestes barrières notamment en utilisant du gel hydro alcoolique positionné à l'entrée du collège. Nous invitons les parents à téléphoner au collège avant de s'y rendre.

10. Cantine : Les règles de distanciation physique ne nous permettent pas de faire manger les élèves selon les rotations classiques. Il a été décidé que (*Modifié suite au CA du 18/06/2020*):

Le lundi 22/06, jeudi 25/06 et le lundi 29/06, les 6/5ème mangeront au restaurant scolaire.

Le mardi 23/06, le mardi 30/06 et jeudi 02/07, les 6/5ème mangeront un pique-nique fourni par le collège soit dans la cour, soit au gymnase en cas de pluie.

Le lundi 22/06, jeudi 25/06 et le lundi 29/06, les 4/3ème mangeront un pique-nique fourni par le collège soit dans la cour, soit au gymnase en cas de pluie.

Le mardi 23/06, le mardi 30/06 et jeudi 02/07, les 4/3ème mangeront au restaurant scolaire.

Quelques rappels :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

En cas de température au collège ou de suspicion de la COVID 19, votre enfant sera isolé des autres élèves, accompagné par un personnel (infirmier si présent). Vous serez immédiatement informés. **Le retour en classe ne se fera qu'après avoir fourni un certificat médical de reprise.**

Nous devons pouvoir joindre les familles.

Laver les masques pour une utilisation maximum de 4 h par jour (*60 degrés et 30 minutes*)

Echanger avec les enfants au sujet des craintes, angoisses, questionnements divers bien légitimes dans cette période.

Les absences seront enregistrées, les familles prévenues par SMS de ces dernières. La sécurité doit primer. Si un enfant quitte le domicile pour se rendre à l'école, vous comme nous devons savoir s'il est bien présent au collège.

Je sais pouvoir compter sur l'investissement de tous et le respect des consignes sanitaires qui sont présentes pour se protéger et nous protéger.

En vous remerciant de votre compréhension

Alain Flour
Principal